

7^{ème} VERSION**Dénomination :****Bourrée à deux****Origine :**

1°/ Filmée aux Grandes Poteries, communes d'Humbligny et Neuvy-deux-Clochers (Cher) en juillet 1949. Dansée par deux hommes.

2°/ Filmée par Françoise ETAY lors d'une veillée organisée par le groupe Chants et Danses du Berry à Lys-Saint-Georges dans les années 1980. Dansée par Robert JACQUOT de Neuvy-deux-Clochers (Cher).

3°/ Filmée par Michel BOUREUX à Henrichemont (Cher) en 1999. Dansée par Marcel DUBOIS, dit *Bibiche*, environ 65 ans, demeurant à Henrichemont et originaire de Baugy (Cher). Il a appris à danser la bourrée à l'âge de onze ans avec son grand-père.

Et Oscar RIBIÈRE, né en 1932 à Méry-es-Bois (Cher), demeurant Les Bruyères, commune de Saint-Palais (Cher). Il a appris à danser dans les bals clandestins en 1944.

Filmographie :

1°/ Film muet en noir et blanc 16 mm tourné en juillet 1949 aux Grandes Poteries, puis sonorisé ultérieurement.
(Un exemplaire est conservé par Solange PANIS et un autre par le groupe folklorique *Le Berry*; le groupe *Notre Berry* en possède une copie vidéo)

2°/ Film vidéo format VHS couleur.

3°/ Film vidéo format Hi 8 couleur.

Air, musique :

Musique de bourrée à 3 temps.

Formation :

Deux garçons, ou un couple.

Pas :

Pas de bourrée

Position de départ : Les deux danseurs se font face.
Sans se tenir les mains.

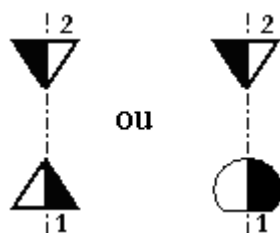


Figure 1

Figure unique reprise à volonté

1^{ère} Partie :

« Avant-deux »

Les danseurs font quatre avant-et-reculs sur les seize mesures de la musique.

Sur les deux premières mesures de la musique, le garçon N°2 recule, pendant que le garçon N°1 avance.

Puis le garçon N°2 commence son premier avant-et-recul lorsque le danseur N°1 recule (mesure 3). Et ainsi de suite les avant-et-reculs s'enchaînent jusqu'à la seizième mesure de la musique, l'un avance pendant que l'autre recule.

Le plus souvent les danseurs font des avant-et-retours en épingle-à-cheveux, mais aussi très fréquemment des avant-et-reculs à demi épaulés ou épaulés (Cf. figures 2 & 3). Bien qu'ils ne soient pas à exclure totalement, les avant-et-reculs droits sont rares.

Par moments, au gré de sa fantaisie, un danseur peut agrémenter son avancée par un pivot.

Sur les deux dernières mesures (15 et 16), le danseur N°2 fait un pivot soit en avançant vers son partenaire, soit en restant sur place.

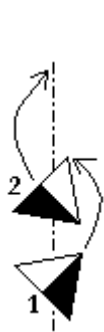


Figure 2



Figure 3

2^{ème} Partie :

« Croisement »

Nous remarquerons que les deux danseurs usent de façons différentes de croiser.

Pour le danseur N°1 :

Mesures 1 à 6 : Le garçon fait trois balancés sur place.

Mesures 7 à 10 : Les danseurs se croisent.

Le danseur N°1 avance droit (2 mesures) puis tourne sur lui-même dans le sens des aiguilles d'une montre tout en continuant d'avancer jusqu'à la place de son vis-à-vis (2 mesures suivantes) (Cf. figure 4)

Mesures 11 à 16 : Le garçon fait trois balancés sur place.

Sur les deux dernières mesures, le garçon prépare son départ avec un léger mouvement de l'épaule droite et du corps vers l'extérieur.



Figure 4

Pour le danseur N°2 :

Mesures 1 à 6 : - Soit le garçon recule à sa place de départ sur les deux premières mesures (Cf. figure 5) puis balance sur place pendant les quatre mesures suivantes.

- Soit il fait trois balancés sur place.

Dans les deux cas, il prépare son départ avec un léger mouvement de l'épaule droite et du corps vers l'extérieur. (mesures 5 et 6)

Mesures 7 à 12 : Le garçon avance droit et marque la position avec frappement des pieds particulier (mesures 7 et 8).

Puis il croise son partenaire avec un croisement sec dit "du Haut-Berry", se retournant sur sa gauche sens inverse des aiguilles d'une montre (mesures 9 et 10).

Enfin il recule jusqu'à la place laissée par son vis-à-vis (mesures 11 et 12) (Cf. figure 6)

Mesures 13 et 14 : Le danseur balance sur place tout en préparant son départ avec un léger mouvement de l'épaule droite et du corps vers l'extérieur.

Mesures 15 et 16: Le danseur avance épaulé vers son partenaire. (Cf. figure 7)



Figure 5



Figure 6



Figure 7

Reprise :

À la reprise, le garçon N°1 commence en avançant et le garçon N°2 commence en reculant. (Cf. figure 2)